



المديرية العامة
DIRECTION GÉNÉRALE

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Poste et des Télécommunications

E.P.I.C d'Algérie Poste

lot n° 04 Zone d'Affaires Bab-Ezzouar Alger

NIF : 0002216002104442

Avis d'Attribution Provisoire du Marché

Conformément aux dispositions des articles 93 et 97 de la procédure de passation des marchés de l'EPIC « Algérie Poste » du 22/01/2018, la Direction Générale d'Algérie Poste informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N°08/DGAP/DISR/2021 portant « Acquisition d'équipements informatiques, pour les besoins des bureaux de poste », répartis en quatre (04) lots, paru dans les quotidiens nationaux le 18 Octobre 2021 qu'à l'issue de l'évaluation des dossiers de candidature, des offres technique et financière, le projet de marché est attribué à titre provisoire à :

Lots	Soumissionnaire retenu	Numéro D'identification Fiscale (NIF)	Montant de L'offre DA/TTC	Délai De livraison	Notes du Soumissionnaire		
					Note technique	Note financière	Note globale
Lot n°01	SARL CBS	0999160000718904	289 894 000,00 DA/TTC	90 Jours	57,857 points	40 points	97,857 points
Lot n°02			114 240 000,00 DA/TTC		57,86 points	40 points	97,86 points

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission Centrale des Marchés de l'Etablissement (CCME), à l'adresse susmentionnée, dans un délai de Dix (10) jours, à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse ou le site web d'Algérie Poste. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires non retenus qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs dossiers de candidature, offres Techniques et Financière, peuvent se rapprocher de la Direction Générale d'Algérie Poste, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution du présent avis.